

L'Indépendant

Abonnements : Dordogne, ... 52 fr. | Direction et Administration : 108, rue Neuve-d'Argenson

Téléphone : G. C. P. Limoges 267.10

Annonces classées ... la l. 4 fr. | Annonces judiciaires, la l. 5 fr. | Chronique locale, ... 5 fr. | — commerciales, ... 3 00

Contre la camelote

A l'heure actuelle, bien peu de travailleurs donnent davantage que les paysans l'impression de la prospérité, tout en étant étrangement démunis des choses indispensables à leur travail.

Ils ont de l'argent — durement gagné et sans grand pouvoir d'achat — et des besoins impérieux pour tout ce qui concerne les nécessités de leur exploitation.

C'est ce qui en fait les victimes désignées de tous les aigrefins, les courtiers marrons, les marchands improvisés qui spéculent sur le dénuement des temps et profitent de l'occasion pour réaliser de scandaleux bénéfices sur la vente d'innombrables camelotes.

Il semble qu'on a tout dit sur le scandale des « engrais » livrés au prix fort sans aucune garantie de qualité. Que n'ajouterait-on en évoquant certains aliments de compensation pour le bétail, avec lesquels des éleveurs sont volés comme au coin d'un bois.

Elles se sont multipliées, les poudres « vitaminées », aussi bien pour les bêtes que pour les chrétiens.

Quand ceux-ci tombent sur un pharmacien ami, ils comprennent tout de suite le clin d'œil de mise en garde.

Pourquoi, dès lors, ne pas interdire la fabrication et la vente, mêlées à quelques produits incontestablement sérieux, de tant de camelotes inutiles et parfois dangereuses ?

Mystère, business et relations utiles !

Il faut donc que le paysan se défende lui-même ; qu'il ne se laisse pas prendre aux fallacieuses publicités ; qu'il exige les garanties légales ; qu'il n'hésite pas à faire des « histoires », quand il est indéniable qu'il a été trompé.

C'est trop souvent le passif « laisser-faire » des pupes, leur appréhension à affronter des « bureaux » incompétents ou parfois complices, leur respect humain, qui laissent la canaille impunie et lui conservent toutes ses chances.

D'UNE SEMAINE... A L'AUTRE

Ce qui constitue le plus gros fait de la semaine écoulée est certainement la rencontre Roosevelt-Churchill-Staline.

Déjà au Caire, MM. Roosevelt et Churchill s'étaient entretenus avec M. Tchand Kai Chek.

Bien qu'aucun communiqué officiel n'ait été publié, M. le Président Ismet Inonu aurait aussi rencontré M. Roosevelt.

Les actes de terroristes

M. Maurice Sarraut, directeur de la *Dépêche*, a été tué par des bandits. Il était âgé de 74 ans.

Les obsèques ont été célébrées lundi à Carcassonne.

D'innombrables témoignages de condoléances sont parvenus à la famille. Ils émanent de toute la France.

M. le Préfet régional accompagné de Mme Chéneaux de Leyritz, de M. Massal, directeur de son cabinet, de M. l'Intendant de police ont apporté aux membres de la famille du directeur de la *Dépêche*, les condoléances du Maréchal, chef de l'Etat, et celles du chef du Gouvernement.

M. Pierre Cathala, ministre de l'économie nationale et des finances, représentait le Président Laval et le gouvernement aux obsèques.

Nous nous inclinons devant la figure de ce grand Français, de ce républicain au grand cœur qui aimait profondément son pays.

Un terroriste est exécuté à Lyon et neuf à Bourges.

Le discours du Maréchal Smuts

Le Maréchal Smuts, premier ministre de l'Union Sud-Africaine, a prononcé un discours dans lequel il a déclaré notamment :

« Quant à la France, elle a cessé de compter et cessera de compter pour longtemps, exactement comme l'Allemagne et l'Italie. La France a disparu, et si jamais elle revient sur la scène, ce sera après une longue et pénible ascension ».

Ce discours a fait l'effet d'une douche froide sur les dissidents.

Il constitue un avertissement salubre.

Ce qu'on dit en Suisse

Le discours du maréchal Smuts a causé en Suisse une très vive émotion, qui se reflète dans les importants articles que lui consacrent tous les journaux. La « National Zeitung » notamment, déplore « de ne rien trouver dans les déclarations du premier ministre sud-africain qui rappelle la Charte de l'Atlantique ». Plus loin, le journal ajoute : « Ce qui nous irrite le plus, c'est la condamnation à mort catégorique dont le maréchal Smuts

frappe la neutralité. La neutralité suisse continuera à être considérée par nous comme un cas spécial, entraînant des conséquences spéciales, et ce n'est certes pas à elle que pourra s'appliquer le verdict de mort énoncé par le maréchal Smuts ».

Pour la « Suisse », ce n'est pas le discours de M. Smuts lui-même qui est extraordinaire, mais le fait qu'on ait osé le publier. « Depuis sa défaite de juin 1940, jamais la France n'a entendu prononcer à son sujet des paroles aussi cyniques sur sa disparition du nombre des grandes puissances. Quant aux petits Etats qui font partie du camp des « Alliés », ce discours ne peut que les blesser. »

Après le bombardement de Marseille

On annonce de source officielle, que le nombre des victimes à la suite du dernier bombardement de Marseille, s'élève à 48 morts et 50 blessés.

MM. Flandin, Peyrouton et Boisson ont été arrêtés

MM. Pierre-Etienne Flandin, Marcel Peyrouton et Pierre Boisson, ancien gouverneur de l'A.O.F., ont été arrêtés par ordre du Comité d'Alger.

M. Flandin est accusé, notamment, d'avoir participé à un complot monarchique à Alger, et d'avoir été compromis dans l'assassinat de Darlan.

Des mesures énergiques contre les propriétaires de journaux qui ont collaboré avec le gouvernement légitime vont être prises prochainement.

Les Soviets demandent à l'Egypte la concession de bases aériennes.

Le ministre d'U.R.S.S. vient de faire une nouvelle démarche auprès du gouvernement du Caire pour obtenir que celui-ci concède à l'Union soviétique des bases qui permettraient d'organiser une base aérienne Moscou-Alger. On apprend que ni Churchill, ni Roosevelt n'ont été informés de ces démarches.

Mort de M. Antoine Salles, ancien doyen de la Chambre des députés.

M. Antoine Salles vient de mourir à Toulon, à l'âge de 83 ans. Il était né à Villefranche-sur-Saône, et était l'ancien doyen d'âge de la Chambre des députés.

En quelques lignes

Les ministres se sont réunis samedi en conseil sous la présidence de M. Pierre Laval, chef du gouvernement.

Un accident de chemin de fer s'est produit en gare de Bédarieux, 15 voyageurs sont blessés.

127 officiers français rapatriés sont arrivés à Compiègne.

— Les établissements utilisant la force motrice, fermeront deux jours par semaine.

— Les partisans yougoslaves ont constitué un gouvernement.

— Les recouvrements budgétaires des dix premiers mois de 1943, font apparaître une plus-value de 20 milliards, par rapport à l'année dernière.

— Un cousin du duc d'Albe a été arrêté à New-York, sous l'inculpation d'espionnage.

— Le comité d'Alger a dissous le Conseil général de la Corse.

— Le professeur Grimm parle à Pau de la nécessité de la collaboration européenne.

— La presse et l'opinion publique américaine, sont loin d'être à l'unisson des principes politiques de Messieurs Churchill et Roosevelt.

— La police a fermé les bureaux du comité d'Alger à Buenos-Ayres.

— Le colonel Puaud a exalté l'esprit de sacrifice des légionnaires français.

— Georges Carpentier, pour ses 50 ans, remontera sur le ring au cours d'un gala organisé prochainement au Grand Palais, à Paris.

— Le baron Georges de Grandmaison, ancien sénateur du Maine-et-Loire, est décédé à Paris.

— L'ex-général Catroux s'établirait au Levant, tout en restant commissaire aux affaires musulmanes du Comité dissident. Il ne retournerait en Algérie que lorsque la nécessité s'en ferait sentir.

— Le communiqué de la Conférence de Téhéran affirme la volonté des trois nations de collaborer dans la guerre et dans la paix.

— Le procès du comte Ciano, annonce-t-on de Milan, n'a pas encore commencé.

— Les décisions prises à Téhéran comporteraient, selon l'agence « United Press », l'intensification des opérations en Italie et leur extension possible aux Balkans.

— M. Abetz vient de rejoindre son poste d'ambassadeur à Paris.

— M. Verdier, sa femme et sa belle-sœur ont été assassinés dans un hôpital, à Sainte-Foy-la-Grande.

— La presse anglaise approuve le discours anti-français du maréchal Smuts : « Ce serait une dérision, écrit le *Times*, de supposer que les peuples d'Europe n'auraient à demander au vainqueur que le libre droit de se gouverner eux-mêmes ».

— « L'Afrique du Nord est un fruit mûr, qui tombe entre les mains de Staline », écrit la presse espagnole.

— La Finlande ne capitulera pas », déclare M. Ryti.

— Nouvelle séisme en Anatolie, 550 personnes tuées, Deux villages disparus.

CHEZ NOS SAPEURS-POMPIERS

Dimanche 5 décembre, à 11 h., dans la salle du conseil municipal, se tint l'assemblée générale annuelle statutaire de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de Bergerac.

M. Callard, sous-préfet, avait bien voulu accepter d'occuper le fauteuil présidentiel, sur la demande que lui en avait faite M. le docteur Simounet, président de la société. A ses côtés, avaient pris place : MM. le président Dr Simounet ; docteur du Sentre, maire de Bergerac ; Leydier, secrétaire ; Adrien Boisse, trésorier ; capitaine Counord, commandant la compagnie des sapeurs-pompiers.

Étaient présents : MM. Emile Chassagne, conseiller départemental ; Luyé-Tanet, André Duffarques, membres du conseil ; capitaines Pouget, inspecteur ; les officiers, sous-officiers et sapeurs de la compagnie, etc.

Lecture fut donnée par le secrétaire Leydier du procès-verbal de la séance du 6 décembre 1942, qui fut adopté sans observations.

Capitaine Counord

M. le capitaine Counord présenta les excuses de MM. le lieutenant Rontex, sapeur Reynaud et caporal Denis.

Il donna communication d'une lettre de M. le vice-président Giraudel-Mareille, retenu loin de Bergerac, et faisant envoi de la somme de 200 fr.

M. Dhelens remerciait pour la participation de la compagnie à l'occasion d'un sinistre.

La somme de 1.000 fr. était versée, par reconnaissance au dévouement des pompiers à l'occasion du sinistre de l'imprimerie « La Semeuse ».

Le capitaine Counord fit ressortir qu'en 1943, la compagnie avait combattu huit incendies importants, trois commencements d'incendie et douze lieux de cheminée.

Il donna d'intéressantes explications sur les modifications apportées au fonctionnement des appels et secours.

Le rapport financier

Du rapport financier que présenta le trésorier, M. Boisse, il résulte que :

Au 31 décembre 1942, le nombre des membres perpétuels était de 61, et celui des membres honoraires, de 376 ; soit au total : 437. Le nombre des participants était de 39.

Les recettes de l'année 1943 s'élevaient à 10.830 fr. 44 et les dépenses à 9.684 fr. 40.

Le compte fonds de retraite est aujourd'hui de 191.736 fr. 64. Le rapport fut approuvé.

Ces chiffres étaient susceptibles d'être modifiés en fin d'année, mais ils sont éloquentes. Ils montrent combien est sage et prudente la gestion dont l'honneur revient au bureau du conseil d'administration et au trésorier. Au reste, les compliments ne devaient pas leur être ménagés au cours de la réunion.

M. le Président Simounet

Prenant la parole, M. le Président docteur Simounet tint tout

d'abord à exprimer tous ses remerciements à M. le Sous-Préfet, qui avait bien voulu consentir à présider cette assemblée générale; ainsi qu'à M. le Maire, « qui était déjà des nôtres ». M. le Sous-Préfet et M. le Maire avaient ainsi tenu à manifester, en cette occasion, toute leur sollicitude à l'égard des sapeurs-pompiers de Bergerac.

Dans une belle allocution, M. le président Simonnet souligna la situation prospère de la Caisse de secours mutuels; il rendit un hommage mérité à ses collaborateurs et exprima l'espoir que cette situation budgétaire s'améliorera encore davantage, grâce au concours de la municipalité, comme l'ont fait les municipalités antérieures.

Lorsque les circonstances le permettent, la société reprendra ses traditions d'antan. M. le président Simonnet fit entendre des paroles toutes de sagesse et de dignité en demandant à ses auditeurs d'être et de rester de bons exemples au sein de notre population. Des applaudissements chaleureux saluèrent les belles paroles du dévoué président.

Ce dernier donna ensuite connaissance des nominations faites dans la compagnie en 1943 :

Adjudant, M. Beney, sergent-chef.
Sergent-chef, M. Gissiger, sergent.
Sergent, M. Bourguès, caporal.
Caporaux, MM. Galinet, Boudessac et Marty, sapeurs.

M. le Maire de Bergerac

M. le docteur du Sautre, maire de Bergerac, déclara qu'il éprouvait une réelle sympathie pour les sapeurs-pompiers et que c'était pour lui une joie nouvelle de se trouver en ce jour au milieu d'eux. Il prononça des paroles élogieuses à l'adresse du conseil d'administration de la S. S. M. P. et du trésorier Adrien Boisse, auquel il avait remis avec plaisir un diplôme « d'honneur du travail ».

M. le Maire signala l'esprit de solidarité et d'entraide qui anime le corps des sapeurs-pompiers; il exprima des vœux pour les nouveaux-nés dans les familles des pompiers de Bergerac et affirma que, lors du prochain budget, la municipalité saura reconnaître tout ce qu'elle doit à ce corps admirable des S.-P.

« La municipalité de Bergerac compte sur vous, dit-il; vous pouvez compter sur elle ». Et les applaudissements redoublèrent.

Divers

M. le Président fit connaître que M. le lieutenant Guilhem avait droit à son admission à la retraite, avec effet du 1^{er} janvier 1943. L'assemblée approuva.

Il fit connaître également que M. le trésorier Boisse avait manifesté le désir d'être secondé dans sa tâche.

Il fut question d'adjoindre au bureau un trésorier administratif et l'on donna le nom de M. Crould, qui remplit actuellement, et avec distinction, les très importantes fonctions de trésorier de la Caisse d'épargne de Bergerac. Le choix de M. Crould fut approuvé à l'unanimité et à la satisfaction de tous.

Enfin, MM. Giraud-Mareille et Boisse furent maintenus dans leurs fonctions.

M. le Sous-Préfet

M. Callard, sous-préfet de Bergerac, se déclara particulièrement heureux d'avoir pu assister à cette réunion, heureux aussi de témoigner de tout l'intérêt qu'il porte aux sapeurs-pompiers dont il connaît et apprécie l'entier dévouement.

Dans un exposé lumineux, M. le Sous-Préfet, s'associant aux belles paroles prononcées quelques instants auparavant par M. le président Simonnet, défini le rôle que chacun, dans sa sphère,

doit tenir en présence des difficultés actuelles; lutter contre la marée envahissante des fausses nouvelles et des bobards; garder calme et sang froid avec le désir d'être bon Français.

M. le Sous-Préfet mit au point certaines questions d'ordre économique, que l'on doit considérer sous l'angle français et de la communauté française.

« Esprit d'ordre et d'économie, bon sens et saine raison, ne les avisons-nous pas toujours? Ne les avons-nous pas toujours? »

Et l'orateur fit un vibrant appel à l'union des cœurs et des esprits, à l'union de tous les fils de la terre de France groupés autour du drapeau.

En terminant, M. le Sous-Préfet exprima toute sa satisfaction pour ce qu'il avait entendu de la belle tâche accomplie par le Président, le bureau et le trésorier de la société, et ainsi pour les brillants résultats obtenus. Il souligna avec la même satisfaction, l'intérêt que M. le Maire du Sautre porte aux sapeurs-pompiers et il montra enfin la nécessité de suivre la voie qui permettra le redressement de notre France éternelle.

Les discours de M. le Sous-Préfet fut chaleureusement applaudi.

Au Monument aux Morts

A 12 h. 15, à l'issue de la réunion, le cortège se forma et se rendit au Monument aux Morts de la place Monnet-Sully, au pied duquel une belle gerbe de fleurs fut déposée par M. le Président Simonnet.

Après une minute de recueillement, la dislocation eut lieu.

LOTERIE NATIONALE

34^e Tranche 1943

Table with 2 columns: Les numéros se terminant par (0-44) and gagnent (200-1.000.000).

Caisse d'Epargne de Bergerac

Table with 2 columns: Résultats du mois de novembre 1943 (Versements, Remboursements, Excédent des versements).

Le Président du Conseil d'Administration de la Caisse d'Epargne de Bergerac, boulevard Malne-Biran, porte à la connaissance de MM. les Déposants, qu'en raison de l'arrêt des écritures de fin d'année, la Caisse d'Epargne sera fermée du 16 décembre inclus jusqu'au 31 janvier à 13 h. 30.

Pouvoir marcher sans canne !

Ambition modeste, et dont la réalisation comblerait de joie bien des rhumatisants. Rappelons à ceux que les douleurs paralysent ainsi, la grande efficacité du Gandol. Calmant énergique, le Gandol maîtrise très vite la douleur. C'est, en outre, un éliminateur de l'acide urique. Il procure un soulagement durable. Prix : 19 fr. 50 la boîte de 20 cachets Gandol. Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 845 P. 2670.

Chronique Locale

Vol de brebis. — Dans la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre, deux brebis, d'une valeur de 2.000 fr., furent soustraites au préjudice de M. Léon Ray, 50 ans, cultivateur à Bitarelle, commune des Lesches. Enquête de la gendarmerie de Lafore.

Vol de deux oies. — Le 27 novembre, Mlle Marguerite de Sévère, 33 ans, propriétaire à la Rastarie, commune de Liorac, se rendit à bicyclette à Pombonne, commune de Bergerac. Le soir, à son retour, elle constata que deux oies, du poids de six kilos chacune, avaient été soustraites à son préjudice. Enquête de la gendarmerie.

Vol d'un gros porc. — M. Prévot, 40 ans, cultivateur à Sirgnac, commune de Monsac, possédait trois superbes porcs dans une étable sise à 50 mètres de son habitation.

Dans la matinée du 21 novembre, vers 8 h., son domestique M. Gaston Perly, constata que le plus beau des trois porcs, du poids de 150 kilos, avait disparu au cours de la nuit. Les traces de sang relevées sur les lieux ne prélaient à aucune équivoque : l'animal avait été occis sur place et emporté par des malandrins. Sur plainte, la gendarmerie ouvrit une enquête.

Vol de deux bicyclettes. — Le 27 novembre, M. Léon Ressel, 37 ans, employé à la Société Guyenne-Pétrole, à Bergerac, se rendit à bicyclette chez M. Firmin Bru, 88 ans, épicerie-restaurateur et débitant de tabac à Saint-Nexas, et déposa sa machine dans le hangar près de l'habitation.

Dans la même journée, vers 16 h., le petit-fils de M. Bru, revenant du collège de Bergerac, déposa à son tour sa bicyclette dans le même hangar.

Or, dans la nuit, les deux vélos furent soustraits et leurs propriétaires n'eurent d'autre ressource que de porter plainte à la gendarmerie de Bergerac. Celle-ci ouvrit une enquête.

Cambriolage. — M. Roger, président à la cour d'appel de Paris, est propriétaire d'une ferme à la Vendue, commune de Paunat, laquelle est confiée à la garde d'un cultivateur des environs.

Or, la maison de cette ferme fut récemment cambriolée, et l'inventaire des objets mobiliers et autres révéla la disparition de : 27 draps fins, 8 tales d'oreillers, 13 serviettes de toilette, 23 couvertures laine couleur diverses, une paire de chausures cuir, quatre couvre-pieds, un costume laine, une tenue d'officier, une grande glace, un poste de T. S. F., divers ustensiles de cuisine, etc.

La gendarmerie de Saint-Alvère procéda à une enquête.

FOIE GRAS

LUCIEN GERODOLLE — les Conservés de chez LUCIEN — usine à Caville, Téléphone 859, informe Messieurs les Courtiers, ramasseurs et producteurs, que, comme par le passé, il est acheteur de Foies d'Oies et Canards, Truffes et autres produits du sol, aux prix les plus raisonnables.

Accident de la route. — Récemment, M. Joseph Hummelpech, domestique agricole chez M. Alary, à Monbazillac, se rendait, vers 19 h., à Bergerac, lorsque arrivé au lieu dit la Gueylarde, il fut heurté par un cycliste inconnu.

M. Hummelpech, violemment projeté sur la chaussée, où il resta évanoui, reçut des blessures au nez et à la tête; il dut être admis à l'hôpital de Bergerac. La gendarmerie enquête pour retrouver l'auteur de l'accident.

CONSERVES DE « CHEZ LUCIEN »

M. LUCIEN GERODOLLE informe ses clients, fournisseurs, que son Usine et ses Bureaux situés avenue de Verdun, sont transférés à Caville, après le passage à niveau, rue Fustel de Coullanges. Tél. 859.

ÉMISSION DU Crédit National 3 1/2 % à lots Prix d'émission: Fr. 9.912 Remboursement: Fr. 10.000 Les souscriptions sont reçues, dans leur ordre d'arrivée et suivant les titres disponibles, à la B. N. C. I. Anolenne Banque G^e de Guyenne à Bergerac et dans ses Bureaux

Générosité. — Le Secours National a le très grand plaisir de signaler le geste remarquable de la Fédération des Coopératives de la Dordogne et de la Gironde libre qui vient de donner au Secours National 58 800 litres de vin.

Ce don d'une ampleur exceptionnelle destiné aux victimes des régions sinistrées a été réparti de la façon suivante: 16.600 litres ont été dirigés sur Lille; 15.100 sur St. Etienne; 19.400 sur les hôpitaux de Paris.

Le reliquat, soit 7.700 litres, a été gardé à Périgueux et sera distribué dans les hôpitaux des vieillards, les Foyers de vieux et aux malades. Au nom de tous les malheureux que ce geste de solidarité permettra de soulager, le S. N. adresse ses plus vifs remerciements à la Fédération des Coopératives de la Dordogne et de la Gironde libre, et son président M. Sinsout.

Trouvailles. — Il a été trouvé: Un sous-main en cuir, par M. Gabriel Marzat, rue du Torrent. Une paire de chaussures d'enfant, par Mme Boutet, place des Deux-Coins. Un capuchon laine pour bébé, par Mme Coulières, rue La Bruyère. Déclarations ont été faites au commissariat de police, bureau des épaves.

Arrestations. — Le 6 décembre, la gendarmerie de Sigoulès défera au parquet le nommé Laurent Laurent, 43 ans, commis boulanger, et sa femme née Eva Beyssac, 39 ans, sans profession, demeurant ensemble à Sigoulès, arrêtés le premier pour vols et trafic de tickets de pain, et la seconde pour vol de numéraire. Mandat de dépôt fut décerné.

Campagne de solidarité. — Malgré vos durs sacrifices, il vous reste un foyer intact, vos êtres chers, l'indispensable... Une petite privation vous portera bonheur: donnez pour les familles des absents (travailleurs en dehors du Pays, enfants et vieillards privés du nécessaire). Votre participation, même modeste, à la Campagne de Solidarité, c'est l'aide fraternelle qui sauve. Donnez selon vos moyens; un peu de farine, un ou deux morceaux de sucre ou un œuf, quelques pommes, des fruits secs, des pommes de terre, des légumes, du bois, etc...

Ce geste contribuera au salut de tous, par l'union dans l'épreuve. Les personnes qui n'auraient pu être atteintes par la collecte à domicile pourront déposer leurs dons au Centre d'Action Sociale, place Jules Ferry. D'avance, merci!

Aux Galeries Modernes, 33, rue du Marché, à Bergerac, exposition de paysages de notre compatriote Lucien de Maleville, artiste-peintre, hors-concours, médaille d'or du Salon des Artistes français, prix de la Société des Paysagistes français (1932), Chevalier de la Légion d'Honneur.

Foire aux bestiaux du 1^{er} décembre. — 7 veaux nourrissons amenés, 3 vendus de 350 à 700 fr. l'un. 23 boucs ou vaches de boucherie amenés et vendus au prix de la taxe. 4 veaux de boucherie amenés et vendus à la taxe de 15 à 17 et 19 fr. le kilo vif.

176 boucs ou vaches de travail amenés, 18 vendus de 25.000 à 37.000 fr. la paire. 6 vaches lattières amenées, 5 vendus de 9.000 à 11.000 fr. l'une. Vente lente sur les bêtes de travail.

Collis aux prisonniers. — La Croix Rouge reprendra la confection des collis le 18 décembre. Pour le mois de décembre, les séances auront lieu, le samedi 18, le mercredi 22 et 29 et les jeudis 23 et 30. Un collis pourra être fait 2 collis par prisonnier inscrit, y compris celui offert par la Maison des Prisonniers aux familles de la commune de Bergerac. Pour janvier, il est également prévu deux collis à faire comme d'habitude tous les mercredis et samedis. En outre, un collis supplémentaire pourra être confectionné dans des conditions qui seront précisées ultérieurement.

Ouverture d'agences postales. — Le Directeur des postes et télégraphes de la Dordogne fait connaître qu'une agence postale est ouverte à Lembras et une autre à Greysac depuis le 1^{er} décembre 1943.

Marchés de Bergerac. — Les 23 décembre 1943 et 1^{er} janvier 1944 étant jours fériés, les marchés seront reportés aux vendredis 24 et 31 décembre 1943.

A cette occasion, M. le Maire de Bergerac rappelle à la population que l'arrêté municipal en date du 1^{er} janvier 1936 fixant l'emplacement des marchés est toujours en vigueur. Oies, canards et dindons, placés aux Deux-Coins. Autres produits de basse-cour autour de l'église. Les producteurs peuvent librement les présenter et seront toujours bienvenus.

Vérification de la carte d'alimentation. — Nous avons à nous adresser aux consommateurs de la catégorie « T » que la vérification de leur carte sera close le 15 décembre. Passé ce délai, ils s'exposent à un retard pour la perception de titres d'alimentation valables pour le mois de janvier 1944. Les cartes d'alimentation doivent être présentées avec les attestations. Ces dernières doivent porter la signature de l'employeur, ou de son représentant légal.

Producteurs de lait. — Nous vous rappelons que vos cartes d'alimentation, ainsi que celles des membres de votre famille et de vos domestiques, vivant sur l'exploitation doivent porter le visa (lettre L) à bureau n° 8 (Services Agricoles). Faites régulariser avant le 20 décembre.

Offres d'emploi. — Quelques places de surveillants civils et militaires des Etablissements Pénitentiaires Militaires sont encore vacantes à la prison militaire de Manzac. Pour la surveillance extérieure de la prison de Manzac, de Bergerac et de Nontron, il est recherché un certain nombre de sous-officiers et hommes de troupes démobilités. Situation intéressante, en particulier pour les sous-officiers qui recevront approximativement la solde d'activité. Salaire des hommes de troupe environ 2000 fr. par mois. Adresser les demandes au Colonel commandant la Subdivision Militaire de Périgueux, 11, rue Ernest Galiérier.

La Nationale-Vie Société Anonyme d'Assurances sur la Vie. Régie par le Décret-Loi du 14 juin 1938. Capital social 75.000.000 de francs, libéré du 1/4. ASSURANCES, en cas de décès et en cas de vie, de toute nature, Rentes Vieilles. TROIS MILLIARDS d'actif au bilan. Compagnie centenaire. Règlements les plus rapides. Plus de 600 AGENCES en France. S'adresser à M. BONNAMY, Agent Général, pour l'arrondissement, à BERGERAC, 27, Cours d'Alsace-Lorraine.

Per décembre rue Net un port de plus bien bo ter au leur Po des paco Le S Berger de « l' filles et r S'adr Arb de l'arb prison ombre les fam rer les des enf décembre femmes Rue.

Anciens élèves du Collège Henri IV. — L'assemblée générale de l'Association sera tenue au Collège, rue Lakanal, le dimanche 12 décembre prochain, à 10 heures.

Pharmacie de service. — Demain dimanche, pharmacie Tamarelle, place du Marché.

ACHAT de tout débris, ras, cave et grenier et linges d'occasion. Vient à domicile.

Enseignement agricole. — Une session d'examen du certificat d'aptitudes à l'enseignement agricole dans les cours post-scolaires agricoles et du certificat d'aptitude à l'enseignement ménager agricole dans les cours post-scolaires ménagers agricoles aura lieu à Périgueux, les 10 et 11 février 1944.

ACHAT MEUBLES ANCIENS ET MODERNES. — Vente et échange.

Maison V^e GOT. — E. BENOIST Gendre, Successeur. 11, rue Monnet-Sully, BERGERAC. Téléphone 652

Allocations militaires. — Les personnes titulaires de majorations pour enfants, sont priées de se présenter d'urgence, à la mairie, bureau militaire, pour fournir des renseignements ; celles travaillant, devront se munir d'un certificat de salaire.

Protection des compteurs à gaz. — L'Usine à gaz de Bergerac rappelle à ses abonnés qu'il leur appartient de protéger leurs compteurs contre l'action du gel.

Perdu. — Samedi dernier, 4 décembre, on a perdu à Prinslania, rue Neuve-d'Argenson, à Bergerac, un porte-billet contenant la somme de 350 francs.

Le Service Social de l'Armée, à Bergerac, demande pour son Œuvre de « l'Aide aux Mères », des jeunes filles sérieuses et dévouées, bénévoles et instruites.

Arbre de Noël. — A l'occasion de l'arbre de Noël des enfants de prisonniers, qui aura lieu le 16 décembre à 14 h., salle des Ouvriers, les familles sont priées de venir retirer les bons donnant droit à l'entrée des enfants, à partir du 7 jusqu'au 15 décembre inclus, à la permanence des femmes de prisonniers, 43, Grand'Rue.

Exposition Tilmans. — Pour suivre la série de ses manifestations, La Gimais, à laquelle notre excellent confrère l'écrivain bien connu Serge Barranx, vient de rendre un brillant hommage, nous offre du 1^{er} au 15, un vrai régal avec le peintre Tilmans. Nous avons noté avec satisfaction qu'une grande amélioration avait été apportée dans l'éclairage de la salle, ce qui permet une parfaite visibilité à toutes heures.

Parmi les trente-cinq huiles exposées, nous avons particulièrement remarqué une œuvre admirable Nature morte au chou, véritable morceau de choix qui situe bien le grand artiste qu'est Tilmans. Ses fleurs sont toutes fort jolies, et ses Glacés à l'écharpe rouge sont pleins de charme et de chaleur.

Quant aux paysages, son Printemps en Normandie, son Paysage à la Barre, et son Paysage au champ de blé, sont des pièces fort bien venues. De telles œuvres, que les amateurs peuvent acquérir à des prix très abordables, doivent retenir le choix même des plus difficiles.

Comme à l'ordinaire, la galerie est ouverte les jendis, vendredis, samedis et dimanches de 15 à 19 heures. Une visite s'impose sans tarder, car déjà les amateurs font leur choix et beaucoup profitent des expositions de La Gimais, pour se constituer de jolies collections, ce dont nous les félicitons.

ROBERT DE BOIS.

DANS L'ARRONDISSEMENT

DOUVILLE

Mariage. — Nous avons le plaisir d'apprendre le prochain mariage de Mlle Marie Grelier, cultivatrice, avec M. Marcel Mazzière, ouvrier forestier à Ménéstrol (Dordogne).

LALINDE

Une belle capture. — M. Jean Lestang, maître pêcheur à Lalinde, avait, depuis des mois, une partie de ses filets et engins de pêche détériorés par des animaux nuisibles. Il s'est mis à piéger inlassablement et il a eu l'heureuse surprise de trouver prise, à un de ses pièges, une lotre énorme de 14 kilos.

SIGOUËS

Nécrologie. — Le 22 novembre a été conduit à sa dernière demeure notre honorable conseiller municipal Louis Pinlon, qu'une longue et cruelle maladie a ravi à l'affection des siens.

St-JULIEN-D'EYMET. — La quête au profit du Secours National dans la commune a donné un très bon résultat. C'est une somme de 2.000 fr. qui a été collectée pour la campagne d'hiver par le dévoué correspondant, M. Bournezeau.

Les constipés manquent souvent de bile. — C'est la bile, déversée par le foie dans l'intestin, qui provoque l'expulsion des déchets alimentaires et empêche les fermentations.

DANS LE DÉPARTEMENT

La singulière histoire d'une charrette, de pneus volés et de fil de fer. — Dans la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre, des individus armés de pistolets ont, sous la menace, perquisitionné une charrette attelée de vaches et se sont rendus au village de Belle-Sise, commune de Sarlande, où ils se sont emparés de vingt-trois gros pneus d'automobiles et de 20 boîtes de fil de fer réduit, qu'ils ont chargés sur la charrette et fait conduire dans une maison inhabitée et délabrée, située à Pourriol et appartenant à M. Germain, de Saint-Yrieix.

Les gendarmes de Jumilhac-le-Grand, en suivant les traces de la charrette, ont pu retrouver la totalité des objets, mais ils étaient cachés dans le grenier de la maison dénotée ci-dessus.

Une mairie cambriolée. — Des inconnus ont pénétré la nuit dans les locaux de la mairie de Saint-Médard-d'Excideuil, et y ont enlevé une certaine quantité de tickets. Une enquête a été ouverte à ce sujet.

Tribunal Correctionnel

Audience du 2 décembre. Présidence de M. Marlet, président du tribunal. Ministère public, M. Olhagaray.

Vol d'un mouton.

— Joseph Jacodet, 76 ans, cultivateur à Pauzat, 2 mois de prison.

Vol de bicyclette.

— Joseph Splitzer, 29 ans, ex-surveillant de prison, à Calès (détenu), 6 mois de prison.

Transport.

— Pour défaut de feuille de route à l'occasion d'un transport, 200 fr. d'amende à Joseph Arrando, 29 ans, chauffeur à Bergerac.

Coups et blessures.

— Henri Blanc, 39 ans, employé à la P.N. de Bergerac, 600 fr. d'amende.

Vol de foie.

— Désir Sautet, 43 ans, cantonnier à Mescoules, 200 fr. d'amende avec sursis.

Vol de courant électrique.

— Gérard Désirs, 38 ans, sans profession, à Saint-Laurent-des-Bâtons, par défaut : un mois de prison, 1.200 fr. d'amende, 3.000 fr. de D. I. et insertion dans cinq journaux.

Recel et vol.

— Raoul Lalande, 33 ans, chauffeur à Bergerac, un mois de prison avec sursis.

Marques de camion.

— Pour défaut de marques destinées à camion automobile, une amende de 200 fr. est appliquée à Bartolo Dal Santo, 33 ans, chauffeur à Le Buisson (défaut), et à Paul Boissière, 39 ans, également chauffeur à Le Buisson.

Vol de pull-over.

— Gabriel Grellety, 23 ans, cultivateur à Fougeyrolles, 600 fr. d'amende.

Falsification de cartes d'alimentation.

— Elisabeth T... épouse B..., 48 ans, sans profession, à Bergerac, 15 jours de prison.

GAZO - FACEL - BOIS. Forges et Ateliers de Construction d'Eure-et-Loir. Modèles spéciaux pour TRACTEURS - CAMIONS - VOITURES. Demandez devis et renseignements à votre mécanicien ou aux ATELIERS BARDON, rue Duron - BERGERAC. Agents Généraux Dordogne et Lot-et-Garonne.

Mains mortes au réveil. C'est la sensation pénible que connaissent les femmes affligées d'une mauvaise circulation. Cet ennui est combattu par les Gouttes Florides, préparation végétale qui rend de grands services aux femmes, notamment à l'époque du retour d'âge. Le flacon de gouttes Florides, 16 fr. 90. Si vous ne pouvez pas vous procurer les gouttes Florides, faites usage des comprimés Florides, même formule, même efficacité, 16 fr. 30, 100 phies. Lab. Hélin, Cateauroux, Visa 846 P. 3326.

L. Dhumerelle & Fils. 52, place Gambetta. Transactions immobilières. Achat et vente de Propriétés. Fonds de Commerce, Industries. Etude de M^e Marcel BRANDA, avoué à Bergerac.

VOL DE COURANT. Jugement correctionnel. Par jugement du tribunal correctionnel de Bergerac, en date du dix-huit novembre 1943, enregistré, le sieur PIRON Bruno, né le 24 juillet 1920, à Rocco Pietore (Italie), cultivateur, demeurant à Saint-Martin-de-Gurçon, a été condamné pour vol de courant à un mois de prison, 1.200 francs d'amende et deux mille cinq cents francs de dommages-intérêts envers la Société Energie Electrique du Sud-Ouest, partie civile.

Quintonine. Pour vous fortifier. HÉLIN PH^{ARM} - CATEAUXROUX. VISA 846 P. 2918. L'Administrateur-Gérant : R. TAILLANDIER.

Le BON D'ÉPARGNE. est émis au porteur et RAPPORTE UN INTÉRÊT DE 3 % dont la moitié est payable à la souscription. Il est exempt de tous impôts présents et futurs touchant les valeurs mobilières et bénéficie des mêmes facilités que le Bon du Trésor. En outre, peut être remboursé à toutes époques, sur demande du porteur. Dans certains cas précis (maladie grave, intervention chirurgicale, invalidité, naissance, mariage, décès, acquisition d'un bien rural, sinistre, retour de captivité, etc.) d'une manière générale en cas d'événement imprévu et de caractère exceptionnel entraînant pour le porteur la nécessité de mobiliser tout ou partie des bons qu'il détient. On souscrit aux BONS D'ÉPARGNE dans toutes les Caisse publiques, les Préfectures, les Bureaux de Postes, à la Banque de France, aux Caisse d'Épargne, dans les Banques, chez les Notaires, etc.

SOURDS. et durs d'oreilles, Bourdonnements, Vertiges, entendre sans comprendre, essayez la méthode rééducative de l'INSTITUT DE PROTHÈSE AURICULAIRE DE PARIS. Centre de L... (Grand). — La seule ayant obtenu MÉDAILLE D'OR (d. 16 Méd. d'Or). Essai gratuit de 10 h. à 3 h. à PÉRIGUEUX, mer. 15 Déc. H. de France. TERRASSON, jeudi 16 Déc. H. des Messageries. SARLAT, vend. 17 Déc., H. Salamandre BERGERAC, sam. 18 Déc. H. Londres.

Agence MISSÈGUE. Place de la République, Bergerac. A vendre en exclusivité. 1. Propriété à Couze, 22 hect., seul tenant, bon état de culture, maison de maîtres et colon en bon état, très jolie vue, situation agréable, écoulement très facile des produits, très bonne affaire. 2. Maison de rapport en ville avec magasin, immeuble d'angle, très bien placé, bonne location. 3. Bergerac, quartier de la gare, maison 4 pièces, cave et jardin, bonne construction, bon état, pourrait être libre. 4. Magasin de coiffure homme et dame, très bien placé, bien installé, bonne clientèle. 5. Terrain 1.300 mètres à bâtir et jardin, près de la ville, et bordant route nationale. 6. Grand choix d'autres affaires en propriétés, maisons, terrains, commerces.

L'intestin veut être traité avec douceur. Les intestins paresseux s'accommodent bien, en général de l'usage habituel de certaines tisanes qui les stimulent doucement, naturellement, comme le fait par exemple la tisane Vichyflor. Grâce à ses plantes bien-faisantes, associées au sel Vichy-Etat, la tisane Vichyflor combat la constipation et favorise la digestion : une tasse après le dîner, goût excellent, 11 fr. 90 la boîte, 100 phies. Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 846 P. 2918.

LES SPORTS

A BORDEAUX, l'U.S. Bergeracoise dispose facilement du S. A. Bordelais.

Agon, Villeneuve, S. A. Bordelais : trois rencontres, trois succès de nos rugbymen locaux.

La « petite presse », dixit Jean Barat, a noté avec satisfaction cette ascension croissante.

Le match de Villeneuve avait mis en évidence les progrès de notre ligne d'avants. Celui de Bordeaux a montré que derrière le pack, il y avait des lignes arrières désireuses de bien faire.

La bonne formule a été trouvée. L'U. S. Bergeracoise est à la cote. Placés dans une poule particulièrement difficile, se déplaçant à trois, elle se dégage du lot des concurrents en grande équipe.

Il y a longtemps que les sportifs bergeracois n'avaient pas eu le plaisir d'applaudir de tels représentants.

Certes tout n'est pas encore parfait. « Tout vient à point à ceux qui savent attendre », dit le proverbe. Faisons confiance à l'action intelligente et raisonnée de Fort, à l'esprit de discipline, de camaraderie, de volonté, qui anime les « jeunes » pour parfaire leur forme, se présenter devant Montauban et Angoulême avec le ferme désir de remporter deux nouvelles victoires.

La partie

Les premières minutes nous font assister à un duel d'avants à l'avantage des Bergeracois qui dominent territorialement.

À de rares intervalles, le S. A. B. envahit le camp usibiste. C'est l'occasion pour Gabar et Strada de marquer de beaux arrêts.

Une attaque de Marot met en danger les buts bordelais. La manque de confiance en soi ne permet pas de concrétiser par un essai cette belle phase de jeu.

Plusieurs ouvertures d'Avignon échouent par suite de maladrotes. Dans l'ensemble, le jeu est assez agréable à suivre.

Le ballon sort à égalité. Les deux lignes de 3/4 partent à l'attaque. Seuls, des gains territoriaux sont réalisés.

La mi-temps est sifflée sur le score 0 à 0.

À la reprise, les locaux qui viennent de recevoir des instructions de Fort, ouvrent chaque fois que l'occasion se présente.

Le ballon vole d'une aile à l'autre, puis Prévot donne un coup de pied de recadrage. Belvès prend la balle et se dirige vers les buts. Une malheureuse chute empêche de marquer un essai qui aurait été le modèle du genre.

Quelques minutes après cette jolie phase du jeu, Ducos loupe le goal d'un cheveu.

Sur interception, le S. A. B. oblige les locaux à toucher dans leurs buts. À l'arrière, Gabar veille et rien ne passe.

À noter un beau départ de Garrigue et une percée de Gardette.

L'essai chauffe depuis un moment. Enfin, sur ouverture d'Avignon, qui passe à Désusclade, Coll, dernier possesseur de la balle, marque. Bergerac, 3 points.

Les usibistes sont déchaînés. Avignon, Belvès, Désusclade, Bernard, Garrigue, exécutent souvent des ouvertures. Les 3/4 sont à l'ouvrage.

Sur un départ de Belvès, Strada marque en coin. Gardette botte le but. U.S.B., 8 points.

Encore quelques belles phases de jeu et la fin est sifflée par M. Lataste, de Dax, qui dirige le jeu à la satisfaction de tous.

Considérations

Contractuellement aux Usibistes, les Sabistes n'ont pas cherché à confectonner un jeu aéré et de belle facture. Le match était pour eux capital. Battus, aucune espérance de rester en division d'excellence ne leur était permise.

Pendant la première mi-temps, le jeu n'en est resté.

En deuxième mi-temps, les usibistes ont eu l'éditionnelle qui les avait animés les dimanches précédents et, de ce fait, démontrèrent une victoire nette, indiscutable.

La supériorité technique des Bergeracois réussit au cours de cette seconde partie du jeu à s'imposer.

La ligne d'avants s'est, une fois de plus, très bien comportée.

L'absence de Fort s'est fait sentir. Néanmoins, les « huit » hommes filent de leur mieux pour satisfaire leur sympathique président qui, du haut des tribunes, surveillait attentivement les opérations.

Coll a fait de belles choses. Il gagnerait à être un peu moins lent. Marot améliore sa forme de dimanche en dimanche.

Les 3/4 ne se placent pas en position d'attaque, c'est-à-dire pas assez en profondeur.

Prévot a fait une belle rentrée. Telle qu'elle est constituée, l'équipe doit, dans les rencontres à venir, donner de bons résultats.

Ce qu'il faut maintenant, c'est que les membres de l'équipe ne jouent pas pour eux, mais pour l'équipe. Ils doivent se donner à fond et ne pas sacrifier à leur désir de briller, l'intérêt de la collectivité.

Joueurs et dirigeants sont parfaitement unis.

Dans le Coupe de France, l'U.S.B. doit jouer un rôle de premier plan.

Les quelques critiques amicales que nous avons formulées au début ont porté leur fruit. C'est très bien ainsi.

L'U.S.B. à Montauban

L'équipe première se déplacera dimanche à Montauban, où elle disputera son cinquième match comptant pour le Championnat de France. Cependant, il ne faudrait pas que les hommes croient que la tâche sera facile. Ils devront s'employer à fond pour vaincre.

Les rencontres de dimanche

au Stade Philippe Pétain

Collège de Sarlat 1 contre U. S. B. (cadets)

Pour la première fois, dimanches, l'une des équipes cadets, entraînée par MM. Fitte et de Camy, disputent leur premier match.

Espérons que le public verra nombreux encourager ces jeunes. Coup d'envoi, 13 h. 30.

Sarlat 1 contre U.S.B. (réserves)

À 14 h. 45, après le lever de rideau des Jeunes, aura lieu la rencontre qui opposera l'équipe première de Sarlat aux réserves usibistes.

Football

CHAMPIONNAT DU LIMOUSIN

Dimanche prochain 12 décembre, pendant que l'équipe 1 des E.F.-F.C. jouera à Vichy, en championnat de France, les équipes réserves et juniors rencontreront les équipes correspondantes de l'U. S. Nivernis sur le stade de Camp-Réal. Les réserves excellentes des deux côtés s'expliqueront à 13 h. 30. Les Bergeracois qui n'ont pas encore trouvé d'adversaires à leur taille, pourraient, cette fois, trébucher devant les valeureux Nivernicois. À 15 heures, en championnat du Limousin, les juniors locaux essaieront de redorer leur blason devant les jeunes poils de l'équipe « BATA ». L'explication vaudra la peine d'être vue, le jeu des juniors aussi bien d'ailleurs que celui des réserves étant des plus plaisants.

Les Assises annuelles des Enfants de France

Dimanche matin, 28 novembre, à 10 heures, dans la salle des Ouvriers, ont eu lieu les grandes assises annuelles des Enfants de France. Plus de 200 jeunes filles et jeunes gens appartenant à toutes les sections sont rassemblés. Cela prouve l'extrême vitalité de ce groupement, qui sans vain tapage, étend son bienfait rayonnement sur une grosse partie de la jeunesse bergeracoise. M. de Labarre, président de la section de

gymnastique, préside la réunion. Sur la scène se trouvent MM. l'abbé de St-Martin, aumônier des Enfants de France; Devaux, président de la section d'athlétisme; Guillot, président de la section de basket; Chantrel, président de la section de football; Giraudet-Bernat, président de la section des anciens; Gaston Roché, secrétaire général; Ellianton, trésorier général. Dans la salle, se trouvent des membres des bureaux de diverses sections. Excusés: MM. de Boutray et Rodriguez. M. Roche donne lecture du rapport de la section d'athlétisme. Il rappelle les magnifiques succès obtenus au cours de la saison et de chaleureux applaudissements saluent les noms de Lansade, champion de France, Lavedan et Guillot, champions du Limousin, Mlle Thibaut, etc... Un plan de travail est approuvé, en cross et athlétisme, et Matrmex, le sympathique entraîneur heureusement remis d'une grave maladie, est vivement acclamé par ses camarades. Le compte-rendu sur les activités de la section féminine tout juste renaissante, est très apprécié.

M. Chantrel, président de la section autonome de football, donne un compte-rendu très détaillé sur les efforts de cette vivante section qui compte à l'heure actuelle 150 membres actifs dont 95 licenciés, chiffre record pour une ville de l'importance de Bergerac. Après avoir remercié M. Chantrel de son remarquable exposé, et avec lui tout le Comité directeur des Enfants de France Football-Club, M. de Labarre adresse ses vœux de prompt rétablissement à l'entraîneur Jules Wenstock. Toute l'assemblée fait au sympathique « Jules » une chaleureuse manifestation de sympathie. Guillot donne un aperçu des plus intéressants sur les sections de basket masculines et féminines; sous l'impulsion de cet actif président, ces deux sections sont parties du bon pied.

M. Roche parle de la section de hand-ball et fait appel aux jeunes qui désirent pratiquer ce sport attrayant.

M. de Labarre dit tout ce qui a fait la section de gymnastique, dont la valeur et le dévouement de son moniteur Tronche sont vivement appréciés. Plusieurs sorties à Mussidan, Tonneins, Saint-Pierre, etc..., ont permis de faire applaudir au loin la valeur des gymnastes Bergeracois adultes et pupilles. Des aménagements ont été apportés à la salle de gymnastique, et malgré le couvert de séances d'entraînement ont lieu régulièrement.

M. l'abbé de Saint-Martin évoque les treize morts des Enfants de France depuis 1939, chiffre qui, par sa tragique éloquence, prouve que toujours et partout les Enfants de France sont au premier rang.

Après l'allocation de M. l'abbé de Saint-Martin se déroule une brève et émouvante cérémonie. Acclamé par tous ses camarades, Lansade, champion de France du 300 mètres cadets, monte sur la scène. Une médaille offerte par la Fédération et un magnifique souvenir, don de ses amis, lui sont remis.

M. Javezac parle des absents, prisonniers et Jeanes du S.T.O. si nombreux parmi les Enfants de France. Il retrace ce qui a été fait par la société pour soutenir le moral de ces jeunes, et les nombreuses marques de gratitude qui ont été reçues. Il adjure ses camarades de garder avec eux le contact le plus étroit.

À 14 h. 1/2 après interventions et remarques de plusieurs membres actifs, M. de Labarre clôture par quelques paroles parties du cœur, cette magnifique assemblée générale. Les Enfants de France, une fois de plus, ont prouvé leur extrême vitalité. Il serait bon que le grand public connaisse et apprécie les résultats obtenus par toutes les sections. Il serait gré à tous les dirigeants pour l'œuvre immense et féconde qu'ils accomplissent, le plus souvent dans l'ombre et sans vaine publicité, parmi la jeunesse bergeracoise.

M. Javezac parle des absents, prisonniers et Jeanes du S.T.O. si nombreux parmi les Enfants de France. Il retrace ce qui a été fait par la société pour soutenir le moral de ces jeunes, et les nombreuses marques de gratitude qui ont été reçues. Il adjure ses camarades de garder avec eux le contact le plus étroit.

Après l'allocation de M. l'abbé de Saint-Martin se déroule une brève et émouvante cérémonie. Acclamé par tous ses camarades, Lansade, champion de France du 300 mètres cadets, monte sur la scène. Une médaille offerte par la Fédération et un magnifique souvenir, don de ses amis, lui sont remis.

M. Javezac parle des absents, prisonniers et Jeanes du S.T.O. si nombreux parmi les Enfants de France. Il retrace ce qui a été fait par la société pour soutenir le moral de ces jeunes, et les nombreuses marques de gratitude qui ont été reçues. Il adjure ses camarades de garder avec eux le contact le plus étroit.

Après l'allocation de M. l'abbé de Saint-Martin se déroule une brève et émouvante cérémonie. Acclamé par tous ses camarades, Lansade, champion de France du 300 mètres cadets, monte sur la scène. Une médaille offerte par la Fédération et un magnifique souvenir, don de ses amis, lui sont remis.

M. Javezac parle des absents, prisonniers et Jeanes du S.T.O. si nombreux parmi les Enfants de France. Il retrace ce qui a été fait par la société pour soutenir le moral de ces jeunes, et les nombreuses marques de gratitude qui ont été reçues. Il adjure ses camarades de garder avec eux le contact le plus étroit.

Après l'allocation de M. l'abbé de Saint-Martin se déroule une brève et émouvante cérémonie. Acclamé par tous ses camarades, Lansade, champion de France du 300 mètres cadets, monte sur la scène. Une médaille offerte par la Fédération et un magnifique souvenir, don de ses amis, lui sont remis.

M. Javezac parle des absents, prisonniers et Jeanes du S.T.O. si nombreux parmi les Enfants de France. Il retrace ce qui a été fait par la société pour soutenir le moral de ces jeunes, et les nombreuses marques de gratitude qui ont été reçues. Il adjure ses camarades de garder avec eux le contact le plus étroit.

Après l'allocation de M. l'abbé de Saint-Martin se déroule une brève et émouvante cérémonie. Acclamé par tous ses camarades, Lansade, champion de France du 300 mètres cadets, monte sur la scène. Une médaille offerte par la Fédération et un magnifique souvenir, don de ses amis, lui sont remis.

M. Javezac parle des absents, prisonniers et Jeanes du S.T.O. si nombreux parmi les Enfants de France. Il retrace ce qui a été fait par la société pour soutenir le moral de ces jeunes, et les nombreuses marques de gratitude qui ont été reçues. Il adjure ses camarades de garder avec eux le contact le plus étroit.

Après l'allocation de M. l'abbé de Saint-Martin se déroule une brève et émouvante cérémonie. Acclamé par tous ses camarades, Lansade, champion de France du 300 mètres cadets, monte sur la scène. Une médaille offerte par la Fédération et un magnifique souvenir, don de ses amis, lui sont remis.

M. Javezac parle des absents, prisonniers et Jeanes du S.T.O. si nombreux parmi les Enfants de France. Il retrace ce qui a été fait par la société pour soutenir le moral de ces jeunes, et les nombreuses marques de gratitude qui ont été reçues. Il adjure ses camarades de garder avec eux le contact le plus étroit.

Après l'allocation de M. l'abbé de Saint-Martin se déroule une brève et émouvante cérémonie. Acclamé par tous ses camarades, Lansade, champion de France du 300 mètres cadets, monte sur la scène. Une médaille offerte par la Fédération et un magnifique souvenir, don de ses amis, lui sont remis.

M. Javezac parle des absents, prisonniers et Jeanes du S.T.O. si nombreux parmi les Enfants de France. Il retrace ce qui a été fait par la société pour soutenir le moral de ces jeunes, et les nombreuses marques de gratitude qui ont été reçues. Il adjure ses camarades de garder avec eux le contact le plus étroit.

excellente formation, qui contiendra les plus difficiles et glorifiera les couleurs bleu et rouge. Coup d'envoi à 14 h. 30.



Dimanche dernier, le garage du Prat-Barat a connu une animation particulière.

À noter quelques sorties de jeunes éléments; d'Abellan et Tournaire en « deux » de pointe; de Marchal, Mondinier, Lasfargeas, Vigier-Lafosse en « quatre ».

Nous serions heureux de revoir prendre le « bout de bois » à Lafou, Freyre, Landat et Vié.

De passage à Bordeaux, dimanche, le Président de la Commission sportive a constaté que l'entraînement battait son plein à la Nautique Bordelaise et aux Girondins.

Allour, rameurs bergeracois, n'attendez pas le printemps pour reprendre l'entraînement.

A VENDRE piquets d'acacia, 1^{er} choix. S'adr. Mounier, à Lansade, Prigorieux. 806

DEMI-OUVRIÈRE coiffeuse, cherche place Bergerac ou environs. S'adr. Mathieu, 29, rue de Bergerac, Mussidan. 807

PROPRIÉTÉ Monbazillac, toutes cultures, demande pour septembre, famille agricole, 3-4 personnes. Références. Denys Marcel, 5, rue St-Martin, Bergerac (Visa n° 508).

POSTE T. S. F., état neuf, toutes ondes, à vendre. Guivarch, rue Merline, Bergerac. 812

DAME seule demandant personne deux heures par jour, ni cuisine, ni lavage. Mme Pelain, 67, rue Neuve. 813

A VENDRE belle et confortable demeure, presque en ville, potager et verger en plein rapport, prix modéré; autres affaires intéressantes. Agence Bonnamy, Bergerac. 817

PERDU samedi soir, rues 14-Juillet, Thiers, Chanzy, veste dame, laine grise, tablier rayonne bleu. Rapporteur 16, r. Carnot. Récompense 819

CAMION 5 tonnes, revenant à vide de Bordeaux le 17 décembre, prendrait fret. Minot, 13, rue des Carmes. Tél. 523.

A VENDRE camionnette, plateau B 14 1930, parfait état, 6 pneus presque neufs, urgent, cause double emploi, prix très bas. Boisserville, Mouleydrier. Tél. 22. 821

ÉCHANGERAIS armoire lingère et cuisinière, état neuf. Vendrais buffet et lit de milieu neufs. Martinet, angle rues Julien-Rabier et Michélet. 802

A VENDRE traction avant Citroën 7 ch., crémailière, état impeccable. Bons pneus, 6 roues, porte-bagages, housses. Garage Verdun. Automobiles, 30, avenue de Verdun, Bergerac. Téléphone 495. 788

ON DEMANDE apprenti ou petite main. S'adr. Office du Travail, 3 boul. Maine-Biran, Bergerac. (Visa n° 497). 789

A VENDRE immeuble à usage d'habitation et entrepôt avec grand jardin attenant, sis au faubourg de la Madeleine, route de Bordeaux. Pour visiter et traiter, s'adresser à M. Gibert, immeubles, Eymet. Tél. 35. Chargé exclusivement de la vente. 792

DEMANDE ménage jardinier, femme au basco-courrière ou jardinière célibataire, logé, nourri, blanchi. Périé, au Montell, Lamonsie-St-Martin. 784

A DES PRIX RAISONNABLES on céderait divers emplacements, maisons en ville ou à la campagne, propriétés ou domaines de diverses importances. — Plusieurs enclos avoisant ou plusieurs hectares, belles habitations ou maisons ordinaires. — Le plus grand choix d'affaires, tous genres. Agence BONNAMY, 27, cours d'Alsace-Lorraine, Bergerac (Dordogne). 789

SUIS ACHETEUR vins tout de gré, tout de gré, tout de provenance, faire offre à Sicard, courtier en vins, route de Bordeaux, tél. 812. Bergerac. 250

AGENCE BERGERACOIS 21, rue des Carmes (pl. du Jardin-Public) Téléphone 602

A VENDRE 1. Propriété près de la ville, en maison de maître. — 2. Propriété de rapport de 18 hectares, libre. — 3. Autre propriété de 40 hectares, libre. — 4. Grand terrain en centre ville, avec jardin. — 5. Grand immeuble avec parc et dépendances, libre. — 6. Enclos à l'entrée de la ville, libre. — Maison avec confort et grand jardin, hors du centre.

A LOUER local industriel, à la gare. Agence Bergeracois.

SUIS ACHETEUR bois d'œuvre et chauffage. Gassia Marius, Prigorieux.

La plus brillante des Carrières vous sera réservée si vous apprenez la Comptabilité par correspondance. Brochure explicative n° 32 X sur demande, accompagnée de 3 fr pour envoi. Cours T.F.J., 65, rue de la Victoire, Paris (9^e).

ÉTUDIANT donnerait leçons français, anglais, latin, allemand. S'adr. Biettrach, 2, rue Julien-Rabier de 14 à 15 heures, sauf jeudi.

A VENDRE table, 6 chaises de bois, très simple, très solide, en bois massif, neuf, vêtements dames, vêtements enfants, diverses choses, rideaux. M. R. Motin, 54, boulevard Chanzy.

Etude de M^e DUBREUILH, notaire à Lanquais

Bail de Fonds de Commerce

S'adresser acte reçu par M^e DUBREUILH, notaire à Lanquais, le neuvième novembre mil neuf cent quarante-trois, enregistré le treize du même mois, f^o 33, n° 453.

Monsieur Alexandre LISSOLO, habitant, demeurant à Sauvagnon, commune de Lalinde,

à loué à Madame Antonia ORTIZ, débitante, épouse Edmond DESMARTIN, demeurant à Mauzac.

Un fonds de commerce de débit, restaurant, exploité à Sauvagnon, commune de Lalinde, immatriculé au registre du commerce de Bergerac sous le n° 8.306, comprenant les éléments incorporels, le droit à la jouissance de la licence et le matériel de ce fonds.

L'entrée en jouissance a été fixée au quinze novembre mil neuf cent quarante-trois.

Les opérations s'il y a lieu, seront faites dans les vingt jours de la seconde insertion et seront reçues à Lanquais, en l'étude de M^e DUBREUILH, notaire, où domicile est élu.

Pour première insertion.

DUBREUILH.

Etude de M^e Marcel BERNARD, notaire à Villamblard

Vente de Fonds de Commerce

Suivant contrat reçu par M^e Marcel BERNARD, notaire à Villamblard, le dix-neuf novembre mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Mussidan, le vingt-cinq novembre mil neuf cent quarante-trois, fol. 87, n° 445.

Monsieur Maurice-Louis MOULINIER, négociant, et Madame Marie-Madeleine DAUDOU, son épouse, demeurant ensemble à Bergerac, boulevard Montaigne, ont cédé à Monsieur Yves DUBREUILH, employé de commerce, et Madame Lucienne HOURMILLOUËS, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Bergerac, rue Jeanne d'Arc, villa Janine.

Un fonds de commerce d'hôtel-restaurant et Café, connu sous le nom d'hôtel Rigal, exploité à Bergerac, boulevard Montaigne, rue Saint-Martin et Place Gambetta, immatriculé sous le n° 8.059 au registre de commerce du Tribunal de Commerce de Bergerac, est compris l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le droit au bail des lieux où est exploité le fonds, pour le temps qui en reste à courir, le matériel et le mobilier servant à l'exploitation, et le droit à la licence.

L'entrée en jouissance a été fixée au vingt novembre mil neuf cent quarante-trois.

L'insertion prescrite par la loi a paru au Bulletin Officiel des ventes et adjudications de fonds de commerce le premier décembre mil neuf cent quarante-trois.

Les opérations s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de M^e Marcel BERNARD, notaire à Villamblard, dans les vingt jours de la présente insertion.

Pour deuxième insertion.

M. BERNARD.